Commune de Monestier du Percy (Isère/ Trièves) Appel à gérance - Printemps 2024

BAR RESTAURANT MULTISERVICES



La Mairie de Monestier du Percy (38930)
recherche
un locataire gérant pour son
bar restaurant multiservices.

Le Dossier complet d'appel à candidature est à demander au secrétariat de mairie :

04.76.34.40.65 / monestierdupercy38@orange.fr

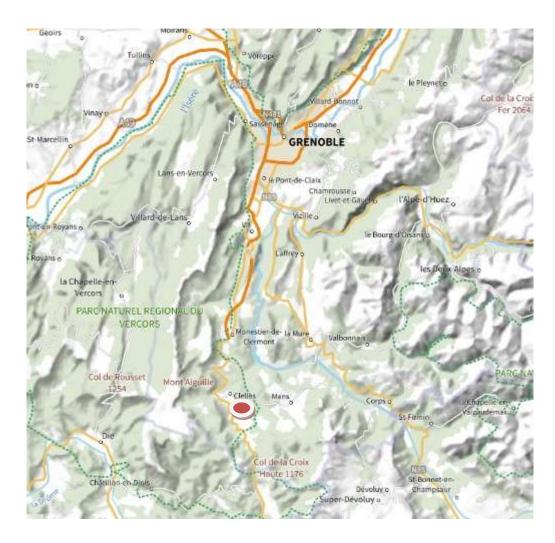
Il est également disponible sur le blog de la commune : http://monestierdupercy.over-blog.com/

Date limite de réponse : <u>le 20 mars 2024.</u>

LE DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURE

- Présentation de la commune de Monestier du Percy
- o L'objet de l'appel à candidature
- o L'établissement et les locaux
- L'équipement
- o Le cadre juridique
- o Le profil du porteur de projet
- o Les Modalités de l'appel à candidature.

o Présentation de la commune de Monestier du Percy



Le village de Monestier du Percy (260 habitants) est situé au cœur du Trièves, à environ 60km au Sud de Grenoble. Il bénéficie d'une bonne accessibilité grâce à la RD 1075 Grenoble-Sisteron (village à 1 km) et à la gare SNCF de Clelles localisée seulement à 5 km.



La commune de Monestier du Percy fait partie de la Communauté de Communes du Trièves et du Parc Naturel Régional du Vercors.

Avec ses 260 habitants à l'année, elle voit sa population augmenter en période estivale et sur les fins de semaine (environ 70 résidences secondaires).

Le village est un point de départ ou d'étape pour de nombreux sentiers de randonnée (PDIPR), dont le célèbre « Sentier des huguenots », il est aussi un lieu de passage pour les randonneurs et les cyclistes.

La commune est dotée d'une école intercommunale avec une cantine.

La Municipalité s'est engagée dans la rénovation des bâtiments communaux dont l'un va accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et l'autre une salle polyvalente à dominante sportive pour accueillir les activités sportives des écoles et des associations du secteur.

Au hameau du « Serre », un théâtre de proximité « Le Poulailler » propose une programmation théâtrale toute l'année les jeudis, vendredis et samedis soir.

La commune est dotée d'un seul autre établissement de restauration (Pizz'Art) n'entrant pas en concurrence avec le café restaurant multiservices puisque ouvert uniquement les fins de semaine et localisé en bordure de la RD 1075 à l'écart du centre village.

Dans un local communal proche est installé un point de dépôt d'une association « Le Biau Panier », cette association regroupe une vingtaine de producteurs et productrices pour la plupart du Trièves et propose des produits locaux (légumes, viande, œufs...) avec commande en ligne.

o L'objet de l'appel à candidature :

La commune a toujours bénéficié de la présence d'un bar restaurant au centre village. Après plus de 25 ans d'activité, le bar restaurant multiservice a fermé ses portes en 2021. La commune déjà propriétaire des locaux s'est alors portée acquéreuse du fond de commerce pour garantir le maintien de cette activité essentielle à la vie locale.

La Mairie de Monestier du Percy a la volonté de réinstaller une activité commerciale au centre du village afin d'apporter un service de proximité aux habitants mais aussi favoriser et développer un lieu de vie et de rencontres.

Le commerce proposera les activités de débit de boissons (Licence IV), de restauration et divers services de proximité dont un dépôt de pain, la presse, point argent... et un point info touristique (convention avec le service tourisme de la Communauté de Communes du Trièves).

Les principales conditions afin de satisfaire aux attentes du projet et de garantir sa réussite sont les suivantes:

- Proposer une cuisine de qualité utilisant de préférence des produits locaux et issus de circuits courts.
- Prévoir des horaires d'ouvertures régulières, compatibles notamment avec les activités café du matin et restauration régulière pour les habitants et les ouvriers.
- Proposer une ouverture en continu sur l'année (hors jour de fermeture et vacances du preneur). Prendre en compte la saison estivale et les vacances scolaires, périodes qui voient la population et le passage des touristes augmenter.
- Mise en place d'une offre d'animation (repas à thème,...).

Il existe la possibilité d'assurer la restauration scolaire du midi en passant une convention avec la Communauté de communes du Trièves qui a la compétence « vie scolaire », les élèves (entre 15 et 22 élèves) peuvent être installés dans la salle du premier étage, pendant le repas, ils sont sous la surveillance du personnel intercommunal, les jours d'école sont les suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Une salle communale à proximité permet l'organisation d'évènements de plus grande envergure. Elle offre la possibilité d'un service pour une jauge de convives plus importante (75 à 120 personnes) pour les repas de village par exemple. Cette salle est équipée d'une pièce office et d'une chambre froide.

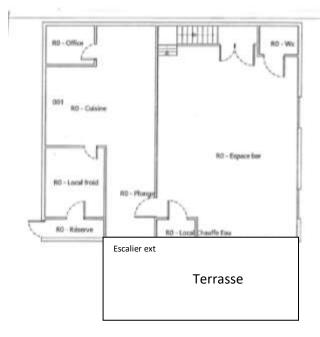
o L'établissement :

« Le bar restaurant multi services « L'ALLER RETOUR »



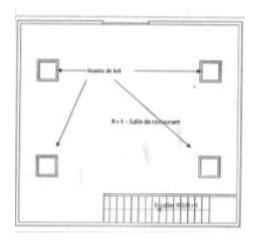
Les locaux

Rez de chaussée



Etage 1





L'emplacement est idéalement situé sur la place du village avec une agréable terrasse extérieure d'environ 50 m².

La salle espace Bar Restauration au rez de chaussée : 40 m² (entre 20 et 25 convives assis)

La cuisine, plonge, espace froid, office: 25 m²

La salle de restauration au premier étage : 55 m^2 (entre 30 et 35 convives assis).

Le Chauffage des locaux se fait par des panneaux radiant électriques sol et plafond. L'eau chaude est fournie par un ballon relié aux panneaux solaires du toit avec un appoint électrique.

o L'équipement:

- Cuisine aménagée
- Cuisson piano feux gaz (cuve enterrée), hottes d'extraction.
- Frigos : chambres froides, cave à vin, frigo à vin, congélateur bahut et coffre.
- Fours à gaz / Four à Pizza / four vapeur / Micro ondes.

- Table de desserte inox
- Evier plonge et lave- vaisselle
- ➤ Bar avec caisse enregistreuse, deux éviers, un lave- verre, des casiers réfrigérés un appareil à glaçons.
- Mobilier: meubles, étagères, ensemble tables chaises. (à compléter).
- Ensemble vaisselle et ustensiles de cuisine de base. (à compléter)

Une visite des locaux est possible en prenant rendez-vous au 06.70.09.23.70 ou au 06.74.62.79.18.

Le gérant pourra disposer gracieusement de la salle communale à raison de quelques réservations par an pour organiser des événements en lien direct avec la vie du village (ex : repas villageois, repas de chasse, sou des écoles, comité des fêtes).

o Le cadre juridique

La commune de Monestier du Percy propose un contrat de location gérance pour la réouverture de son Bar restaurant multiservices installé dans un local communal au l place du village.

La durée du contrat de location gérance sera d'un an renouvelable par tacite reconduction pour les locaux, la licence IV, le matériel et le mobilier. Il précisera les charges d'entretien et de travaux attribuées aux deux parties.

Le loyer mensuel (hors charges) sera de :

- 300 euros la première année.
- 500 euros à partir de la deuxième année et les années suivantes. Le loyer suivra ensuite normalement l'indice des loyers et sera révisé annuellement selon la loi.

Un dépôt de garantie de 3500 euros sera demandé.

Prévoir en complément une valeur indicative de charges s'élevant à environ entre 600 et 700 euros (Gaz Electricité, eau, assurance, carburant, abonnements à la charge du preneur).

Une convention d'occupation du domaine public gratuite sera signée entre les deux parties pour la terrasse.

o Le profil du porteur de projet

Le porteur de projet aura une expérience dans les métiers de la restauration. Il devra avoir suivi ou s'engagera à suivre les formations obligatoires d'exploitation et d'hygiène alimentaire. (La licence IV est mise à disposition par la commune). Il saura faire preuve de rigueur dans la tenue de l'établissement (respect des horaires...)

Il portera une attention particulière à l'hygiène nécessaire à ce type d'établissement.

Le choix du porteur de projet se fera en fonction de différents critères :

- sa motivation et son esprit d'initiative.
- sa crédibilité financière et sa bonne capacité de gestion.
- son expérience
- Ses qualités relationnelles.

Une attention particulière sera portée à l'ensemble du projet proposé afin de s'assurer que celui-ci soit en adéquation avec les attentes de la commune.

o Les Modalités de l'appel à candidature.

Le dossier de candidature comportera :

- Une lettre de motivation.
- Un CV.
- Un prévisionnel budgétaire de fonctionnement sur 3 ans et un prévisionnel de budget investissement pour la première année si besoin d'un complément de matériel.
- Un descriptif succinct du projet indiquant la manière dont le candidat pense s'approprier et gérer l'activité notamment : le type de statut envisagé (société, EURL, ...) le concept développé, les ressources humaines (salariés ?), les activités envisagées.

Date limite de candidature : 20 mars 2024

Le dossier est à demander au secrétariat de Mairie au 04.76.34.40.65 / ou par mail monestierdupercy38@orange.fr

Il est disponible sur le blog de la commune : http://monestierdupercy.over-blog.com/

Date envisagée pour l'ouverture de l'établissement : avant l'été 2024 à négocier.

Modalités de dépôts des candidatures :

- Par adresse postale : Mairie de Monestier du Percy, 96 route de la Remise. 38930
 Monestier du Percy
- Par mail: monestierdupercy38@orange.fr

Contacts pour obtenir les renseignements : 06.70.09.23.70 ou au 06.74.62.79.18.